

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CLERMONT FERRAND - 6303 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 09/07/2024 - 6782 - 2019 B 01546 - 879 101 731 - A2D FINANCES

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2024

Désignation de l'entreprise A2D FINANCES

Néant ☐

Adresse de l'entreprise 62 rue Lucie Aubrac

63730 LES MARTRES DE VEYRE

Numéro SIRET * 8 7 9 1 0 1 7 3 1 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

DEPOT N° 6782

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 3Exercice N-1 clos le
3 1 1 2 2 0 2 2

ACTIF

Brut
DU 0 1 2 2 0 2 4Amortissements - Provisions
2Net
3Net
4

ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	874	030	874		
	Immobilisations financières * (1)		040	80 000	042	80 000	80 000	
	Total I (5)		044	80 874	048	80 000	80 000	
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			
	Marchandises *		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	30 319	070	30 319	22 234	
		Autres * (3)	072	3 888	074	3 888	410	
STOCKS	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	24 185	086	24 185	41 425	
	Charges constatées d'avance *		092		094			
	Total II		096	58 393	098	58 393	64 068	
	Total général (I+II)		110	139 266	112	874	138 393	144 068

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

Capital social ou individuel *	120	2 000	2 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	200	200
Réserves réglementées *	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	103 006	72 941
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	8 658	30 065
Subventions d'investissement	137		
Provisions réglementées	140		
Total I		142	113 864
Provisions pour risques et charges	154		
Total II		154	
Emprunts et dettes assimilées	156	6 030	26 366
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés	166	1 294	648
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169	7 162	10 274
Comptes courants d'associés	173	1 569	1 569
Autres dettes	175	6	6
Produits constatés d'avance	174		
Total III		176	24 528
Total général (I + II + III)		180	138 393
			144 068

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2024

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		A2D FINANCES		Exercice clos le					Exercice clos le					Néant							
A - RÉSULTAT COMPTABLE		13 1 1 2 2 0 2 3					13 1 1 2 2 0 2 2														
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209			210														
	Production vendue	{	biens	et livraisons	intracommunautaires	215		214													
						services *	217		218		66 708		66 708								
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222														
	Production immobilisée *						224														
	Subventions d'exploitation reçues						226														
	Autres produits						230														
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232		66 708		66 708											
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234														
	Variation de stock (marchandises) *						236														
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238														
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240														
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242		3 007		2 772										
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 535)					244		3 851		2 053										
	Rémunérations du personnel *						250		34 183		16 346										
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252		15 106		9 070										
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce 255)					254				264										
	Dotations aux provisions						256														
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262														
														dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)						264		56 147		30 505										
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		10 561		36 203											
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers						280														
	Produits exceptionnels						290														
	Charges financières						294		374		831										
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300														
													dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348							
	Impôts sur les bénéfices *						306		1 528		5 306										
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310		8 658		30 065										
B - RÉSULTAT FISCAL						312		8 658	314												
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316															
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318															
	Provisions non déductibles *					322															
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324		1 528													
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cis d'associés		247			Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248													
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					(Part de loyers dispensés de réintégration)		249													
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998															
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999															
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997															
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44 octies A)	986				Zone franche urbaine (44 octies A)	987													
Reprise d'entreprises en difficulté (44 octies A)		981				Jeune entreprise innovante (44 octies A)	989														
ZFA NG (44 quinquies)		345				Investissements et souscriptions outre-mer	344														
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G																					
Zones de revitalisation urbaine (44 octies A)					138																
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 duodecies)					991																
Créances dues au report en arrière du déficit					346																
Zone de développement prioritaire (44 septuies)					993																
Hauts de vallée à dynamiser (44 octies A)					992																
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352		10 186	354												
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356															
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360												
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						370		10 186	372												

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 138 392.56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 66 708.00 Euros et dégageant un bénéfice de 8 658.49 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 7 4		
TOTAL	8 7 4		
Autres participations	8 0 0 0 0		
TOTAL	8 0 0 0 0		
TOTAL GENERAL	8 0 8 7 4		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 7 4	8 7 4
TOTAL			8 7 4	8 7 4
Autres participations			8 0 0 0 0	8 0 0 0 0
TOTAL			8 0 0 0 0	8 0 0 0 0
TOTAL GENERAL			8 0 8 7 4	8 0 8 7 4

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 7 4			8 7 4
TOTAL	8 7 4			8 7 4
TOTAL GENERAL	8 7 4			8 7 4

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	3 0 3 1 9	3 0 3 1 9	
Impôts sur les bénéfices	3 7 7 6	3 7 7 6	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 1 2	1 1 2	
TOTAL	3 4 2 0 7	3 4 2 0 7	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7	7		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 024	6 024		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 294	1 294		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 467	8 467		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 162	7 162		
Groupe et associés	1 569	1 569		
Autres dettes	6	6		
TOTAL	24 528	24 528		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 313			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 569			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	564
Dettes fiscales et sociales	8 467
Autres dettes	6
Total	9 044

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

A2D FINANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros

**Siège social : 62, rue Lucie Aubrac - 63730 LES MARTRES DE VEYRE
879 101 731 RCS CLERMONT-FERRAND**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 12 JUIN 2024**

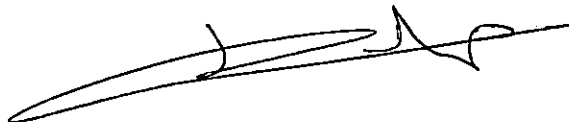
**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 8 658,49 euros au poste « autres réserves », dont le solde s'élève ainsi à 111.664 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.